

**CNRS - département STIC**  
**RTP 50: STIC et environnement**  
**Appel à projets - juillet 2003**

Le département STIC du CNRS a mis en place des moyens d'actions (actions spécifiques AS, équipes projet multi-laboratoires EPML) dont les définitions peuvent être consultées sur le site suivant : <http://www.cnrs.fr/STIC/>.

Ces actions ont vocation à être labellisées par un réseau thématique pluridisciplinaire (RTP), ou à défaut, un GDR.

Le comité de pilotage du RTP 50 STIC et environnement a décidé de lancer un second appel à propositions d'AS ou d'EPML. Le RTP50 a vocation à :

- développer les recherches, relevant de la communication et du traitement de l'information, visant à résoudre des problèmes spécifiques au domaine de l'environnement (air, eau, déchets, ressources naturelles) ;
- diffuser les avancées récentes du domaine STIC vers les sciences et applications du domaine de l'environnement ;
- favoriser les recherches pluridisciplinaires entre STIC et sciences de l'environnement.

Les domaines privilégiés concernent :

- *la surveillance de l'environnement et la prévention des risques* : détection et suivi de pollutions atmosphériques, marines ou terrestres ; surveillance du trafic maritime et du littoral ; aide à la prévision de pollutions, de crues ;
- *l'observation de l'état de l'environnement et amélioration de sa connaissance* : analyse de l'information environnementale ; état des ressources (cultures, forêts, mer) et des aménagements ;
- *la conduite et surveillance d'unités de traitement ou de dépollution* (eau potable, eaux usées, effluents industriels, déchets).

Les actions ayant obtenu le soutien du RTP 50 suite au premier appel à projets sont les suivantes (intitulé, nom et laboratoire du porteur de projet) :

- AS *Surveillance et gestion préventive des épisodes de pollution atmosphérique*, G. Roussel et A. Zolghadri, LAP Bordeaux ;
- AS *Observation des entrées inconnues pour l'aide à la conduite et au diagnostic de procédés biologiques de traitement des eaux usées et déchets*, I. Queinnec, LAAS Toulouse ;
- EPML *Utilisation de nouveaux capteurs en télédétection active océanique (courantologie - salinité)*, M. Saillard, Institut Fresnel Marseille.

Si vous souhaitez déposer un projet, relevant de la thématique STIC et environnement, il vous est demandé d'envoyer un dossier par courriel avant le **15 octobre 2003** à l'adresse suivante : [alain.richard@cran.uhp-nancy.fr](mailto:alain.richard@cran.uhp-nancy.fr).

Une copie de ces projets sera systématiquement dirigée, pour information, vers le département STIC.

**Constitution du dossier :**

Les dossiers, sans format imposé, sont à rédiger de façon concise (4-6 pages à titre indicatif). Ils comprendront au moins les informations suivantes :

- porteur(s) du projet ;
- identité des équipes/laboratoires/organismes partenaires et des chercheurs impliqués (ainsi que leurs références principales en relation avec le projet) ;
- objectifs, résultats attendus, programme de travail, calendrier ;
- positionnement scientifique national et international ;
- moyens financiers et humains nécessaires ;
- demande de financement (AS : 15-30 keuros pour un an ; EPML : 30-55 keuros par an sur une durée de 2 à 4ans ) ;
- dans le cas d'une demande d'EPML : plus value apportée par le regroupement envisagé, perspectives de valorisation et d'intégration européenne.

Les dossiers déposés seront expertisés par le comité de pilotage du RTP50 courant novembre et une réponse sera donnée aux porteurs mi-décembre. La décision de financement des actions, qui se fonde sur les recommandations effectuées par le comité de pilotage du RTP, est de la prérogative du département STIC. Les actions retenues pourront être financées dès janvier 2004.